

Informations de base	
2019/2635(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Zones viticoles où le titre alcoométrique peut être augmenté, les pratiques œnologiques autorisées et les restrictions applicables à la production et à la conservation de produits de la vigne, le pourcentage minimal d'alcool pour les sous-produits et leur élimination, et la publication des fiches de l'OIV Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2635(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0281(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/8/15778